



Arles, le 1<sup>er</sup> décembre 2011

## **MOTION**

# **pour la défense du droit à la santé pour tous !**

1 millier de personnes étaient rassemblées le 8 novembre 2011 devant la Préfecture à Marseille à l'appel des Syndicats du Grand Conseil de la Mutualité et de nombreux Comités de Soutien. **Un millier pour dénoncer la cessation de paiement du Grand Conseil de la Mutualité mettant en péril l'emploi des 1 200 salariés et l'ensemble des activités mutualistes de notre département !**

Depuis plus d'un an, les Syndicats CGT, UGICT, des médecins et des dentistes du Grand Conseil de la Mutualité, réclament la tenue d'une table ronde afin d'exiger le déblocage de fonds d'urgence et des financements permettant de pérenniser l'activité des 11 Centres de Santé dans notre département et de la Clinique mutualiste de Bonneveine !

**Les attaques répétées de l'Etat contre la Mutualité  
et les dérives assurantielles qui en résultent,  
fragilisent cet acquis important pour tous les assurés sociaux !**

Les œuvres sociales de la Mutualité (centres de santé, cliniques, pharmacies, centres optiques et dentaires, maisons de retraites...) sont mises en danger par les choix et les orientations politiques des pouvoirs publics et de la mutualité qui développent ainsi la marchandisation de la santé !

**Le Grand Conseil de la Mutualité est le 2<sup>ème</sup> fournisseur de soins dans le département : 10 % de la population, soit 200 000 personnes, fréquentent les 11 Centres de Santé et la Clinique Mutualiste Bonneveine ! Pourtant, plutôt que de débloquent un fonds exceptionnel pour que la mission des Œuvres Sociales de la Mutualité et les emplois qui vont avec soient pérennisés, l'Agence Régionale de Santé (ARS), sur ordre du ministre de la santé, fait le choix délibéré de financer une clinique privée à Marignane !**

***Avec toutes les organisations CGT du département,  
l'Union Locale CGT d'Arles :***

- condamne avec force cette politique qui conduit aujourd'hui à faire peser une menace réelle sur l'emploi des 1200 salariés du Grand Conseil de la Mutualité, constituant ainsi un risque sanitaire majeur pour la population de notre département,***
- met tout en œuvre pour que le Préfet, comme il s'y est engagé le 8 novembre dernier, organise une réunion avec l'ensemble des acteurs (ARS, Collectivités Territoriales, élus, syndicats, direction du GCM) afin que soient examinées les conditions de la poursuite de toutes les activités mutualistes dans toutes les localités de notre département : le projet alternatif construit par les salariés et leurs organisations syndicales le permet !***